



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 juin 2023**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juin 2023

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire, Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, adjoints, Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BÉAL, Christophe DEMONCHY, Claire VOLPI.

**Absent(e-s)** : Valérie BUISSON

**Absent(e-s) excusé(e-s)** : Vincent BAFFALEUF

**Secrétaire de séance** : Charlotte COGAN.

### **1/ Approbation du PV du 07 avril 2023:**

*Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **2/ Élection du délégué en vue des élections sénatoriales**

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 8
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Louis CECCHET : 8 Voix

Monsieur Jean-Louis CECCHET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Les suppléants sont :

- Christophe DEMONCHY
- Claire VOLPY
- Charlotte COGAN

*Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **3/ Vente de « la Forge »**

Le Maire expose au Conseil que la commune a trouvé un acquéreur pour « la Forge », au prix de 26 800 € (vingt-six mille huit cents euros). Les notaires de l'acquéreur et de la Commune ont été choisis.

*Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0*

### **4/ Implantation d'une antenne TDF**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de la Société TDF.

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023**

Celle-ci envisage d'implanter un pylône support d'antennes au lieu-dit « Derrière le Puy » - 63450 OLLOIX / parcelle cadastrée ZK 55.

Ce pylône pourra recevoir des dispositifs de tous les opérateurs de téléphonie.

Un bail de location devra être établi pour une durée de 20 ans, tacitement reconductible par période de 10 ans.

La surface louée est de 150 m<sup>2</sup>.

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Décisions Modificatives**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Crédits Supplémentaires suivants, sur le budget principal de l'exercice 2023.

#### **COMPTES DEPENSES**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
011 / 615231	Voiries		2 000,00
023 / 023	Virement à la section d'investissement	2 000,10	
001 / 001 / OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,68
16 / 1641 / OPFI	Emprunts en euros	0,78	
21 / 2157 / 105	Matériel et outillage technique	800,00	
21 / 2158 / 87	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 200,00	
	<b>s/total</b>	<b>4 000,88</b>	<b>2 000,68</b>
	<b>Total</b>	<b>2000,20</b>	

#### **COMPTES RECETTES**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Ouvert</b>	<b>Réduit</b>
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté	0,10	
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation	2 000,10	
	<b>Total</b>	<b>2 000,20</b>	<b>0,00</b>

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **6/ Rectification d'une erreur matérielle de la délibération 2023-15 sur les IHTS**

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de délibération fixant les modalités d'attribution des heures supplémentaires et complémentaires et supplémentaires (IHTS) pour les employés communaux a été rédigé et soumis à validation du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme. Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable, le conseil municipal a donc délibéré lors du dernier conseil municipal (07/04/2023).

Hors une erreur s'était glissée dans la délibération. Il faut donc la corriger.

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **7/ Certificats d'économie d'énergie (CEE) : Convention de regroupement pour la valorisation des CEE entre Mond'Arverne Communauté et la Commune d'OLLOIX**

Une réunion avec Mond'Arverne Communauté est prévue fin juin, qui portera sur ces CEE. Pour l'instant le Conseil Municipal décide de ne pas signer la convention avec Mond'Arverne Communauté, en attente d'informations complémentaires.

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **8/ Questions diverses**

#### **8-1/ SICTOM**

- Pour info : le tarif des Ordures Ménagères augmente en 2023. (tarif 2022 : 92€/personne – tarif 2023 : 99€/personne)

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023**

- Prochainement, 2 composteurs de quartier vont être installés dans la Commune.
  1. Place de la Croix de Pierre
  2. Rue de la Commanderie
- Ouverture d'une plateforme de broyage début octobre 2023 à la décharge

### **8-2/ POSE D'UN MIROIR**

Le Conseil donne son accord à la demande de pose d'un miroir

### **8-3/ TARIF ASSAINISSEMENT**

Les Conseillers devront se positionner lors du prochain Conseil Municipal

.....Fin du Conseil.....

Signature du Secrétaire de séance,  
Charlotte COGAN

Signature du Maire,  
Jean-Louis CECCHET